



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
du
Mardi 22 avril 2025.

		PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Représentants des usagers	M. Pierre LE BARS	x		
	M. Jean SIMON	x		
	Mme LE GAL Micheline	x		
	Mme LAMOUR Yvette	x		
Représentants des familles	M.LE TUTOUR Christian	x		
	Mme CLEMENT Lise		x	
	Mme Marie-Pierre LE MOING	x		
Représentante du personnel	Mme Véronique JEGO		x	
	Mme LE SANT Sophie	x		
Représentant du Conseil d'Administration	M ^{me} Marie-France PAILLARD		x	
Directeur	M ^{me} Christelle MATHIEU-RIOU	x		
Cadre de santé	M ^{me} Agnès MADANI	x		
Animatrice	M ^{me} Hélène CABO	x		
Secrétaire	Mme Whitney SALINGUE	x		

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du 05/11/2024.
- 2) Approbation de l'ERRD 2024 et affectation des résultats 2024.
- 3) Point sur la vie sociale de la résidence.
- 4) Questions diverses.

Début de séance à 10 h 40

1- Approbation du compte-rendu du 05/11/2024.

Les membres du CVS émettent un avis favorable concernant le compte-rendu du 05/11/2024.

2- Approbation de l'ERRD 2024 et affectation des résultats 2024.

Mme MATHIEU-RIOU parcourt et commente l'état réalisé des recettes et des dépenses 2024.

Ce rapport comprend :

- L'activité de l'année 2024.
- Le bilan social 2024.
- La gestion financière de l'établissement.

Quelques points notables peuvent être retracés dans le présent compte-rendu :

- Le premier point concerne le taux d'occupation des chambres. Nous observons un taux d'occupation de l'hébergement permanent en baisse (97.86% en 2024 contre 99.12% en 2023). Ce taux reste très élevé mais est inférieur au taux d'occupation attendu pour réaliser les recettes à savoir 99,20%. Cela est en grande partie dû à une concentration des décès sur mai et juin ce qui a rendu difficile le maintien d'un bon taux d'occupation. A cela s'ajoute la perspective de la coupe PATHOS prévue initialement en juin et qui a été décalée en septembre 2024.

Le taux d'occupation de l'hébergement temporaire a quant à lui nettement augmenté, 85.94% (contre 76.35% en 2023). En 2023, le taux d'occupation était inférieur notamment en raison de plusieurs annulations de dernière minute. Nous avons aussi revu notre stratégie d'occupation et de pré-réservation des chambres d'hébergement temporaire pour limiter au maximum la vacance.

- Le deuxième point concerne le bilan social au 31/12/2024.

Nous continuons de constater qu'il y a une part majoritaire de femmes au sein de l'établissement et que 61.45% des professionnels sont titulaires ou stagiaires.

Nous observons que l'absentéisme en 2024, a connu une baisse significative de 21% alors qu'en 2023 nous avons constaté une hausse de 36% par rapport à 2022. 67% des arrêts concernent les titulaires et 33% les contractuels longue ou courte durée.

- Le troisième point concerne la capacité d'autofinancement (CAF) telle qu'expliquée dans le tableau ci-dessous :

CAF Prévues	160 746,59€
CAF réalisée	229 301,55€
Dont Subvention PAI/ESMS NUM.	35 540,18€
FDRNG	184,85€

La CAF doit permettre de financer les remboursements d'emprunts. La part « capital » à rembourser en 2024 s'élevait à 315 358€. La CAF réalisée bien que nettement supérieure à celle initialement prévue se révèle de nouveau insuffisante pour couvrir les emprunts et donc les investissements nécessaires. Cette situation était déjà la même en 2022 et 2023.

En effet, même en réduisant au maximum les investissements réalisés, le déficit fait que de nouveau il est nécessaire de d'effectuer un prélèvement sur le fonds de roulement. Ce qui révèle que la situation financière de l'établissement reste précaire et fragile, les dépenses globales étant supérieures aux recettes réalisées.

La situation ne peut pas perdurer et il est nécessaire que l'établissement retrouve un financement plus sain, le déficit impactant l'ensemble du fonctionnement financier de celui-ci.

- Le quatrième point concerne les résultats de la section d'exploitation.

	Montant	Hébergement	Dépendance	Soins
Total des recettes	5 959 148,73€	2 431 319,96€	745 367,19€	2 782 461,58€
Total des dépenses	6 143 545,73€	2 679 364,92€	772 193,61€	2 691 896,20€
Résultat comptable 2023	-184 306€	-248 044,96€	-26 826,42€	+90 565,38€
Résultats antérieurs	0 €	0 €	0 €	
Résultats à affecter	-184 306€	-248 044,96€	+63 738,96€	

Pour rappel, en 2023, le résultat comptable était déficitaire à hauteur de 288 648,85€. En 2024, le résultat comptable net fait apparaître un déficit de 184 306€ répartis comme suit : 248 044,96€ en hébergement mais un excédent sur le résultat cumulé dépendance et soin de 63 738,96€.

Les causes de ce déficit et sa répartition sont à analyser pour en saisir la structuration et ce qu'elle recouvre. Pour rappel, le déficit prévisionnel à l'issue de l'EPRD puis des décisions modificatives s'élevait à 310 081€.

- Le cinquième point concerne l'affectation des résultats.

Le résultat à affecter 2024, toutes sections confondues, est le suivant :

	Résultat 2024	Résultats antérieurs à intégrer	Résultat à affecter
Hébergement	-248 044,96€	0 €	-248 044,96€
Dépendance/Soin	+63 738,96€	0 €	+63 738,96€
Total	-184 306,00€	0 €	-184 306,00€

La répartition d'affectation des résultats proposées est la suivante :

Section	Montant	Proposition d'affectation
Hébergement	-248 044,96€	Reprise sur la réserve de compensation des déficit (106860) : 248 044,96€
Dépendance/Soins	+63 738,96€	Abondement de la réserve de compensation des déficit (106860) : 63 738,96€
	-184 306€	

- **Les membres du CVS émettent un avis favorable à l'unanimité concernant l'ERRD 2024 et l'affectation des résultats telle que proposée.**

Sur cette partie, plusieurs questions sont posées :

- Une représentante des familles demande si les agents travaillent un week-end sur trois. Madame MATHIEU-RIOU y répond en expliquant que cela est impossible pour l'instant mais qu'ils sont limités à 2 week-ends d'affilée. Ce point est discuté en groupe de travail mais il est compliqué d'y trouver une solution pour l'instant.
- Un représentant des familles demande si nous rencontrons encore des difficultés de recrutement. Point auquel Mme MADANI répond par la négation. De nos jours, les jeunes ne recherchent plus la stabilité. De ce fait, HUBLO a été mis en place permettant de trouver des remplaçants pour une journée ou plus en interne ou en externe.

3-Point sur la vie sociale de la résidence.

La proposition de préparer le CVS lors d'un café de l'amitié n'a pas encore eu lieu. Toutefois, Hélène a déjà demandé, avant une animation, les demandes éventuelles des résidents.

Il y a d'ailleurs eu une demande de la part d'une habitante. Si un ou une habitante gagne 2 lots lors du loto, serait-il possible de remettre en jeu le lot qui lui plaît le moins. Hélène procédera donc, une fois par mois, avant le CVS à la lecture du compte-rendu de CVS et en profitera pour demander s'ils ont des questions ou demandes à poser.

Pour le mardi gras, les enfants de l'école privée sont venus défiler. Les enfants de l'école publique sont également venus chanter avec leur déguisement. Jusqu'alors, ils ne venaient au sein de la résidence.

Lors de la semaine sur la Bretagne, les habitants ont pu regarder un diaporama avec Roue Libre sur le thème du « chemin des douaniers ».

La messe de pâques a eu lieu le 22/04/25 dans la salle de restauration accompagné du Diacre et sa guitare. Le vendredi qui suit a eu lieu le traditionnel loto de Pâques.

Une crèche s'est construite au pied de la polyclinique et de l'hôpital de Kério. Pour l'occasion, la Directrice de celle-ci s'est rapprochée de la résidence afin de solliciter un échange intergénérationnel. Le dernier mardi du mois, un groupe de 3 à 4 résidents (toujours les mêmes dans la mesure du possible) se rendront à la crèche pour rencontrer des bébés de 18 à 24 mois.

Le mercredi 14 mai, les Diatos de la cambuse reviendront jouer lors d'un café de l'amitié. Comme ils étaient venus pour les 1 an du café.

Le samedi 17 mai aura lieu la deuxième édition de « Mai à vélo » avec, cette fois-ci, la possibilité de faire le même parcours que les cyclistes en randonnée.

A l'occasion de la fête de la musique le vendredi 20 juin, un accordéoniste, façon cabaret, viendra donner un spectacle. Dans le même mois se tiendra les Olympiades sur le thème de l'été. Elles auront lieu le mercredi 11 juin. Tous les ans, lors du tournoi de Guerlédan, le master leur est prêté. Pour l'occasion, une action aura lieu avec l'équipe féminine du club pour une activité en commun.

Un diaporama sur l'Inde se tiendra après le repas sur le même thème.

En Novembre, une exposition organisée par le CGOS et impliquant des artistes qui sont agents hospitaliers, aura lieu au sein de la résidence TY NOAL pendant un mois. Elle se tiendra dans le lieu de culte qui sera ouvert par la porte extérieur de celle-ci. Les œuvres seront apportées par les artistes eux-mêmes. Un vernissage aura lieu le 1^{er} jour à 15h00.

A côté de toutes ces animations, les agents proposent beaucoup de sorties (plage, zoo, balade, théâtre...)

4- Questions diverses.

- Un représentant des familles informe qu'après un appel auprès de la Trésorerie il a appris qu'un habitant présent en EHPAD devait obligatoirement déclarer la résidence comme étant son adresse fiscale.
Les habitants peuvent avoir jusqu'à 2 500€ de crédit d'impôt.
- Une représentante des familles demande à ce que la famille, dont un habitant entre en résidence, soit prévenue de l'obligation de contracter à une responsabilité civile si la maison de l'habitant est vendue.

La séance est levée à 12h06

Fait à Noyal-Pontivy, le 22 mai 2025

Présidente de cette séance,

Mme LE MOING Marie-Pierre

